



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N°3, Décembre 2022

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agréé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

HISTOIRE-ARCHÉOLOGIE

Les malentendus culturels à l'implantation de l'école missionnaire dans la vallée du Niari (1883-1908)	
Martin Pariss VOUNOU	9
Les femmes degha et la poterie dans le nord-est de la côte d'ivoire (XVII^e-XIX^e siècle)	
Adingra Magloire KRA.....	19
Élections politiques et pluralisme démocratique au gabon, la CNE, une institution de modernisation du système électoral : contexte de création, enjeux, opérationnalité et limites (1990-2006)	
Éric Damien BIYOGHE BI ELLA.....	29
Heurts et malheurs des missionnaires protestants dans l'œuvre de formation des ouvriers au Gabon de 1842 à 1960	
Gabriel ELLA EDZANG et Michel ASSOUMOU NSI.....	43
Félix Éboué et la question du travail forcé en Afrique Équatoriale Française : l'envers du décor (1909-1944)	
Fabrice Anicet MOUTANGOU.....	57
Aux frontières du djihad : contrebande d'hydrocarbures et impact des attaques djihadistes sur les populations de Zarmaganda	
Hassane ABDOURHIMOU.....	67
Les projets d'aménagement de trois lignes électriques aériennes à haute tension dans le réseau interconnecté (ric) de libreville en 2012 : gouvernance et contestation sociale	
Stéphane William MEHYONG.....	73
Les violences électorales en Côte d'Ivoire de 1995 à 2020	
Hyacinthe Digbeugby BLEY.....	87
Lithic operating chains from the late stone age and the neolithic of batanga (southern coast of Gabon)	
Martial MATOUMBA.....	99
La mine de manganèse et l'environnement à Moanda au Gabon : du silence au bruit (1962-2011)	
Robert Edgard NDONG.....	115

GÉOGRAPHIE

Le rôle socio-économique du karité dans résilience et l'autonomisation des femmes dans la commune rurale de Débèlin, cercle de Bougouni au Mali	
Odiouma DOUMBIA et Lansine Kalifa KEITA.....	131
Implication des GIE dans l'assainissement de la commune II du district de Bamako	
Assétou SIDIBE	145
Marchés à bétail dans le district de Bamako et dans la commune de Kalabancoro : fonctionnement et problèmes	
Sina COULIBALY, Sory Ibrahima FOFANA et Mory SIBY.....	153

PHILOSOPHIE-SOCIOLOGIE-PSYCHOLOGIE

Les fondements réels ou supposés et les conséquences de la radicalisation religieuse	
François MOTO NDONG.....	167
Perceptions sociales de l'ulcère de buruli en milieu rural : le cas de Brozan à Oumé (Côte d'Ivoire)	
Kouakou M'BRA et Dominique Moro MORO.....	181
L'impact de l'âge sur l'usage et l'intégration des TICE dans les pratiques pédagogiques	
Carelle Ariana MOUALOU NZIGOU.....	195

FÉLIX ÉBOUE ET LA QUESTION DU TRAVAIL FORCÉ EN AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE : L'ENVERS DU DÉCOR (1909-1944)

Fabrice Anicet MOUTANGOU

Université Omar Bongo (Gabon)

E-mail : imenu4@yahoo.fr

Résumé

Apprécié par ses pairs et ses supérieurs pour son assiduité au travail et son expérience du terrain africain, Félix Éboué incarne l'image de l'administrateur colonial modèle de la France en Afrique. En reconnaissance de ses bons et loyaux services, la mère patrie n'hésita pas à faire transférer sa dépouille au Panthéon en 1994. Mais une relecture du parcours de cet administrateur colonial permet de mettre en perspective le côté sombre de l'action de Félix Éboué en Afrique équatoriale, une facette peu connue, non officielle de l'homme et de son œuvre sur le terrain africain. Cet article tente de lever le voile sur les non-dits de l'action de Félix Éboué en AEF, une face méconnue qui laisse clairement transparaître des formes d'accommodement au travail forcé et aux contraintes coloniales.

Mots-clés : Colonisation, Administrateur, Afrique, AEF, Exploitation, Africains.

Abstract

Appreciated by his peers and superiors for his diligence and experience in the African field, Félix Éboué embodied the image of France's model colonial administrator in Africa. In recognition of his good and loyal services, the mother country did not hesitate to have his remains transferred to the Pantheon in 1994. But a rereading of the career of this colonial administrator allows us to put into perspective the dark side of Félix Éboué's actions in Equatorial Africa, a little known, unofficial facet of the man and his work on the African field. This article attempts to lift the veil on the unspoken side of Félix Éboué's action in AEF, a little-known side that clearly reveals forms of accommodation to forced labour and colonial constraints.

Keywords: Colonization, Administrator, Africa, AEF, Exploitation, Africans.

Introduction

L'évocation de Félix Éboué et de son œuvre en Afrique Équatoriale Française donne souvent l'occasion à ses contemplateurs d'évoquer ses hauts faits en colonie, particulièrement lors de la Seconde Guerre mondiale. Lorsqu'il n'est pas présenté en fidèle serviteur de la mère patrie, son amour supposé des populations locales fait de lui le « défenseur des peuples noirs » (G. Renauld, 2007). De 1909 (année de sa première affectation en Oubangui) à 1944 (année de sa mort en Égypte), sa vie en colonie est souvent adossée sur les notions de dévouement, d'amour du prochain (Africain) et de don de soi. Cependant, l'on oublie trop souvent de dire que l'aventure coloniale à laquelle participe activement Félix Éboué rime avec « système d'expansion, de domination et d'exploitation des sociétés mises en dépendance politique par des métropoles occidentales » (S. Dulucq et al., 2008, p. 31).

Au regard de ce qui précède, est-il légitime d'envisager Félix Éboué comme un séraphique administrateur colonial dévoué à la cause de l'Afrique et des Africains ? À cette

question, nous répondons par la négative. Félix Éboué reste et demeure avant tout un fervent partisan de la France impérialiste. Il est comptable, au même titre que ses collègues déployés en Afrique en général et en Afrique Équatoriale en particulier, des méfaits du colonialisme. Mais soutenir cette hypothèse invite donc à une relecture de l'homme, de son œuvre et des conséquences de la politique qu'il a menée en Afrique Équatoriale Française.

À cet effet, la mobilisation des documents localisés aux Archives Nationales du Gabon (ANG) s'est avérée essentielle. Le fonds Medouneu, à travers la sous-série 2DJ (IV) 9.1, renferme une circulaire signée d'Éboué et définissant les grandes lignes de la politique minière à appliquer en AEF pendant la guerre, ainsi que les modalités de l'augmentation de la production d'or dans la fédération. En marge du dépouillement de cette documentation, l'importante littérature relative à la colonisation de l'Afrique et du Gabon et surtout à la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale fourmille de renseignements sur Félix Éboué ; elle donne à voir le côté obscur d'un administrateur colonial défendant le droit des Occidentaux à soumettre les peuples africains arriérés (A. Capdepuy, 2013, p. 57). La démarche méthodologique qui sous-tend notre argumentaire repose sur la confrontation des informations issues des documents d'archives et bibliographiques portant sur Félix Éboué en particulier et la colonisation en général. En tenant compte du contexte d'époque, ces informations permettent de nuancer les avis relatifs à l'homme et ses agissements en colonie.

Suivant cette démarque, cet article s'articule autour de quatre grands points. Le premier s'intéresse au processus d'assimilation d'Éboué aux idéaux de la France impérialiste. Le second met en lumière l'affirmation de la fidélité d'Éboué à la mère patrie pendant le second conflit mondial. Le troisième point aborde les conditions de la mise au travail des africains dans le cadre de l'effort de guerre piloté par Éboué. Le quatrième point scrute les tentatives d'Éboué pour restaurer son image dans un espace colonial en mutation.

1. Félix Éboué : le représentant de la France impérialiste en AEF

Dans l'exercice de ses fonctions en Afrique, Félix Éboué n'est que le représentant d'une philosophie impérialiste destinée à maintenir les autochtones sous le joug colonial. Colon dans l'âme et philantrope de façade, Félix Éboué puise son patriotisme et sa fidélité aux valeurs de la France impérialiste dans un long processus d'assimilation débuté sur les bancs de l'école primaire.

1.1. Félix Éboué : un modèle de dévouement à la République impérialiste

Pour devenir la figure de proue de la colonisation française en AEF et le héros de la résistance en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale, Félix Éboué s'est d'abord forgé une solide réputation de Français assimilé et républicain dans l'âme. Le poids du cercle familial et le rôle de l'école de la république ne sont pas étrangers à cette transformation.

En effet, lorsqu'il est envoyé en 1909 en Afrique, plus exactement dans l'Oubangui, Félix Éboué s'est déjà forgé une petite réputation de francophile convaincu. Cette position, il la forge d'abord au sein d'un cercle familial convaincu de la nécessité de s'assimiler à la République et ainsi briser la barrière liée à la couleur de la peau à une époque où le racisme et les préjugés divers minent les rapports entre les métropolitains et les peuples de couleurs disséminés dans l'Outre-mer. L'école est donc appelée à jouer un rôle essentiel dans l'accomplissement de ce dessein familial: « Les Éboué qui n'ignoraient pas que l'acquisition de la connaissance par leurs enfants était le seul moyen pour eux d'accéder à leur indépendance et de surmonter ce qui était à cette époque un handicap, la couleur de la peau, veillaient sur leurs études » (G. Renauld, 2007, p. 16). Cette possibilité d'ascension sociale par l'école fait rapidement prendre conscience au jeune Félix Éboué de la chance qui est la sienne lorsque, « boursier du gouvernement, il fut admis avec plusieurs autres élèves guyanais au Lycée Montaigne de

Bordeaux » (G. Renauld, 2007, p. 17). Selon toute vraisemblance, c'est aussi au cours de ces années de lycée que le jeune homme se prend de passion pour l'Afrique, ce continent peuplé de ses semblables de couleurs appelés à embrasser la civilisation occidentale par le truchement de la colonisation. Convaincu de la nécessité de cette mission civilisatrice (A. Capdepuy, 2013, p. 374) et persuadé du rôle qu'il peut jouer dans cette aventure, il intègre l'école coloniale avec une seule envie : servir la France impérialiste en tant qu'administrateur colonial et étendre les valeurs occidentales chez les peuples arriérés.

Mais la formation d'administrateur colonial telle que dispensée à l'école coloniale n'intègre en rien les notions de philanthropisme et d'amour du prochain ainsi que les contemplateurs d'Éboué le véhiculent depuis des décennies. La présentation sommaire des programmes d'enseignement dans cette école spécialisée telle que décrite par Louis Sanmarco (1983, p. 49) quelques années après le passage de Félix Éboué laisse peu de place au doute :

On nous apprenait la géographie descriptive, rien de la géographie humaine, la comptabilité administrative, à monter une charpente ou à reconnaître les cailloux, à lever un itinéraire, à monter à cheval [...]. Mais, en histoire, on ne nous a jamais parlé de Voulet-Chanoine, de Gaud et Toqué, ni de la mission Brazza de 1905, encore moins du rapport de Félicien Challaye ; Gide et son *Voyage au Congo* étaient interdits. On parlait du régime des grandes concessions comme des compagnies à chartes d'autrefois, rapidement et sur le même ton détaché qu'on aurait pris pour parler des habitants de la lune.

Eu égard à ce qui précède, on comprend vite que l'école coloniale n'a été qu'une fabrique d'administrateurs coloniaux chargés de mettre en application les valeurs du projet colonial : reconnaissance des territoires, tracés des pistes et des frontières, identifier les essences susceptibles d'exploitation économique, etc. À aucun moment, il n'est fait mention d'un enseignement sur les populations colonisées, leurs mœurs et coutumes, les modes de justice et l'organisation économique locale. Autrement dit, le projet d'expansion coloniale et son supposé penchant altruiste ne sont qu'une chimère et la propagande *post mortem* sur un Félix Éboué « ami des Africains » ne reflète pas la réalité. Cette assertion est davantage plausible quand on sait que tous les administrateurs coloniaux « sont persuadés de la supériorité de la civilisation européenne » (A. Capdepuy, 2013, p. 367) sur les sociétés traditionnelles africaines. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que Félix Éboué ait pris une part active à l'affermissement de la domination coloniale en Afrique Équatoriale.

1.2. *Les abus des exploitants privés et le mutisme complice de Félix Éboué*

À la fin de la décennie 1910, Félix Éboué est fait estafette en Afrique Équatoriale Française, précisément dans la région de l'Oubangui-Chari en proie aux dérives administratives (J. Cantournet, 1991, p. 191) et aux insurrections répétées contre la présence française. Mais au-delà de ce qui précède, il est surtout confronté aux abus et à la violence des toutes puissantes compagnies concessionnaires (C. Coquery-Vidrovitch, 2001). Les récriminations formulées par André Gide (2008, p. 92) lors de son voyage au Congo n'y ont rien changé :

L'on ne peut en dire autant du régime abominable imposé aux indigènes par les Grandes Compagnies Concessionnaires. Au cours de notre voyage, nous aurons l'occasion de voir que la situation faite aux indigènes, aux Saigneurs de caoutchouc, comme on les appelle, par telle ou telle de ces Compagnies, n'est pas beaucoup meilleure que celle que l'on nous peignait [...] ; et ceci pour le seul profit, pour le seul enrichissement de quelques actionnaires.

Ce tableau global portant sur les agissements des concessionnaires dissimule à peine les dérives imputables aux colons en général. En Oubangui-Chari, plus qu'ailleurs en AEF le portage et ses conséquences sont à n'en pas douter les fléaux ayant les plus causés des dégâts sur les Africains, les activités économiques traditionnelles et l'organisation sociale :

Les villages se désagrègent, les familles s'égaillent, chacun abandonne sa tribu, son village, sa famille et ses plantations, va vivre dans la brousse comme un fauve traqué, pour fuir le recruteur. Plus de cultures, partant plus de vivres. La famine en résulte et c'est par centaines que ces derniers mois [les autochtones] sont morts de faim et de misère [...]. Les recruteurs doivent se livrer, pour trouver des porteurs, à une véritable chasse à l'homme, à travers les villages vides et les plantations abandonnées (A. Gide, 2008, p. 89).

Cette réalité de la vie en colonie n'est pas étrangère à Félix Éboué. Tout au long de son parcours d'administrateur colonial en AEF, les dénonciations et récriminations porteront essentiellement sur ce type d'agissements aux antipodes de la morale et des valeurs d'une France héritière des lumières. Mais comment l'administrateur colonial Félix Éboué se comporte-t-il face à ces manquements ?

Au premier abord, il est difficile de trouver la trace d'une réaction officielle de Félix Éboué dans l'exercice de ses fonctions dès la fin de la décennie 1910. Pire encore, le mutisme qu'il affiche jusqu'à sa nomination à la tête de l'AEF au tournant des années 1940 tend à faire de lui un complice passif des dérives signalés ici et là sur l'ensemble de la fédération de l'AEF. L'initiation à la franc-maçonnerie le 13 juillet 1922 (A. Capdepuy, 2013, p. 367) et les prétendus idéaux de solidarité et d'amour du prochain qu'on lui prête à la suite de cette initiation ne suffisent pas, nous le croyons, à faire de lui le « défenseur des peuples noirs » (G. Renaud, 2007).

En revanche, et comme c'est souvent le cas en brousse, Félix Éboué s'est parfois montré violent envers les autochtones dans le cadre des missions dites de reconnaissance de terrain, perception d'impôt ou des missions de pacification : « Quant aux tournées de pacification, elles s'avéraient souvent dangereuses » (G. Renaud, 2007, p. 34). Ce discours policé et apaisé cache en réalité l'opposition frontale mettant régulièrement aux prises les représentants de l'administration coloniale aux populations autochtones refusant la domination occidentale. Et contre cette résistance, il est fort à parier qu'Éboué, au même titre que ses collègues, ait souvent usé de la violence, voire de véritables exactions dans l'exercice de ses tâches quotidiennes. Cette idée est notamment défendue à demi-mot par Arlette Capdepuy (2013, p. 69) :

Quand il est en tournée, Éboué suscite parfois la curiosité [...]. Il doit parfois montrer ses insignes d'administrateur et parfois, utiliser les armes. Il exécute les mêmes tâches que ses collègues : recenser les populations, les mettre au travail (collecte du caoutchouc, de l'ivoire, la construction des routes, les cultures vivrières et industrielles), percevoir l'impôt.

Quand on connaît par exemple les dérives liées à la collecte de l'impôt de capitulation en AEF (G. A. Nzenguet Iguemba, 2005), il est inopportun d'envisager l'action et le travail de Félix Éboué en colonie comme étant une œuvre charitable. Ainsi, les efforts qu'il déploie pour le développement de la culture du coton en Oubangui-Chari au cours des années 1920, une activité pénible pour les Africains et profitable aux seuls colons et entreprises privées, témoignent en réalité du peu d'intérêts qu'il accorde à la cause des autochtones : « L'introduction de la culture cotonnière dans certaines colonies françaises [...] répondait à des exigences tant politiques qu'économiques. En effet, les besoins de l'industrie textile française n'avaient cessé de s'accroître depuis la fin de la Première Guerre mondiale » (A. Abakar Kassambara, 2010, p. 234).

Ainsi, envisager les efforts de Félix Éboué dans la culture du coton comme étant une aubaine pour les autochtones, une preuve d'un philanthropisme dans un environnement colonial rude s'assimile à une forme de réécriture de l'histoire de la colonisation à des fins de propagande. C'est exactement ce à quoi s'adonne Georges Renaud lorsqu'il écrit : « Félix en revenait toujours à son idée. Pour sortir l'Oubangui-Chari de sa pauvreté, il était nécessaire de produire une au moins des matières premières exportables et recherchées par le commerce international » (2007, p. 41). Faire passer une idée d'abord et presqu'essentiellement favorable

à la métropole et aux entreprises privées comme une panacée au développement d'une colonie d'exploitation c'est nier les dérives liées à l'avènement des cultures d'exportation en Afrique coloniale. En effet, par la plume d'Abakar Kassambara, il ne fait aucun doute que l'introduction des cultures d'exportation en AEF, la culture du coton en particulier, ne fut pas forcément une bonne chose pour les populations :

Dans toutes les colonies françaises, les cultures intensives orientées vers la vente furent introduites par des mesures administratives contraignantes. En effet, dès les phases d'expérimentation de la culture du coton, des pressions physiques furent exercées sur la population. Il était d'usage de contraindre les paysans au travail au moyen de la force de police (2010, p. 242).

En encourageant la culture du coton en Oubangui-Chari, Félix Éboué ne fait que perpétuer les principes mêmes de l'impérialisme français : produire plus en colonie, avec le moins possible d'investissements et le plus de coercition. À cet effet, sa responsabilité est toute engagée quant aux manquements liés aux conditions de la mise au travail des Africains dans le cadre de la culture et la production du coton. Mais au-delà des cultures d'exportation obligatoire, l'administrateur colonial, après une courte parenthèse comme secrétaire général du gouvernement de Martinique, retrouve l'Afrique au milieu des années 1930 au moment où les tensions politiques en Occident font courir le risque d'une Seconde Guerre mondiale.

2. Félix Éboué et De Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale : une alliance de raison

La seconde affectation de Félix Éboué en Afrique au cours des années 1930 est frappée du sceau des tensions politiques entre les différentes puissances occidentales. L'imminence de l'ouverture des hostilités militaires donne l'occasion à Éboué d'exprimer son attachement aux valeurs de la France impérialiste.

2.1. Félix Éboué et le choix de la France Libre : une réponse au racisme anti noirs

Au cours de l'année 1939, les hostilités militaires s'ouvrent en Europe. La France, l'Angleterre et leurs alliés s'opposent frontalement à l'Allemagne et ses alliés. En 1940, la France vaincue signe l'armistice et ouvre la voie à la collaboration avec le concours du gouvernement de Vichy. Dans le même temps, un général encore méconnu, Charles de Gaulle, appelle à faire barrage à la collaboration et demande à poursuivre le combat. Depuis Londres où il est réfugié, il invite l'ensemble des Français jaloux de leur liberté et de la République à se dresser contre l'obscurantisme nazi (N. Metegue N'Nah, 2006, p. 129). Dans cette perspective, le vaste empire colonial, l'Afrique Équatoriale Française notamment, représente un refuge, un espoir pour ceux qui entendent poursuivre la guerre. Pourtant, au départ, la situation en colonie n'est pas forcément favorable à De Gaulle :

L'annonce officielle le 22 juin [1940] de la signature de l'armistice, et dans la même période, la liquidation à Vichy de la III^e République, la formation d'un État de type fasciste sous l'autorité du maréchal Pétain, vont jeter le trouble et diviser en deux camps opposés le personnel colonial (J. Suret-Canale, 1962, p. 569).

Revenu en Afrique en qualité de secrétaire général au Soudan¹, Félix Éboué est confronté à cette dure réalité. En effet, de quel côté pencher afin de sauver la République, la Patrie et la liberté ? Telle semble avoir été la principale interrogation des administrateurs coloniaux de l'époque. Pour Félix Éboué, la situation est davantage difficile du fait de la couleur de sa peau et du racisme très ancré dans la société occidentale. Il n'est donc pas étonnant qu'Éboué se soit très tôt inquiété de la montée des tendances fascistes en France et les risques qu'elles faisaient

¹ En 1934.

courir pour les hommes de couleur comme lui : « Cette situation inquiéta la famille Éboué [...]. Les Noirs n'allaients-ils pas être, eux aussi, les cibles de ces attaques nationalistes et racistes ? » (G. Renault, 2007, p. 48).

Les lois adoptées par le gouvernement de Vichy et la propagande raciste anti noirs véhiculés en Allemagne et en Italie (G. Renault, 2007, p. 64) finissent par convaincre Éboué de la dangerosité du gouvernement de Pétain. Un gouvernement qui n'hésite pas à affirmer son aversion pour les loges, plus spécifiquement pour la franc-maçonnerie dont il est membre depuis le début de la décennie 1920. Dans ces conditions, tout porte à croire que ces considérations ont concouru à son choix de prendre fait et cause pour la France Libre et de Gaulle ; un général défenseur des peuples, des libertés et surtout garant de l'existence des loges maçonniques.

2.2. Un franc-maçon mis en confiance par de Gaulle

Pour avoir été la première personnalité publique de l'empire colonial français à s'être prononcée en faveur du général de Gaulle, Félix Éboué est rentré dans la postérité. Mais, selon toute vraisemblance, son appartenance à une loge franc-maçonne a joué un rôle essentiel dans sa prise de décision. En effet, si Félix Éboué est souvent taxé de profondément républicain, humaniste et défenseur d'une certaine liberté, il puise ces valeurs à l'école républicaine et surtout dans la franc-maçonnerie : la franc-maçonnerie est étroitement associée à la République, ses idéaux et sa devise. Dans cette optique, cette loge et ses membres rejettent l'état de non-droit, la violence, l'anti démocratie, le racisme et l'antisémitisme. Mais ces valeurs, exécrées par de Gaulle et la France Libre, sont parties prenantes des projets de gouvernance des nazis et des pétainistes. Face à cette réalité, il n'est pas étonnant que Félix Éboué ait pris, très tôt avant ses collègues administrateurs coloniaux, position en faveur du général de Gaulle : « En toutes circonstances, il se comportait en franc-maçon respectueux de la liberté et de la dignité » (G. Renault, 2007, p. 82).

Dans une certaine mesure, les idéaux défendus par les loges maçonniques ont rapproché les deux hommes : « Félix et Eugénie Éboué, francs-maçons ne pouvaient supporter l'idée que des Allemandes viennent appliquer [...] leur idéologie raciste. » (G. Renault, 2007, p. 72). De cette rencontre opportune naîtra la légende faisant d'Éboué le sauveur de la République, grâce notamment à son apport dans la mobilisation de la force de travail africaine pendant l'effort de guerre collectif.

3. Seconde Guerre mondiale et travail forcé en AEF : le poids des décisions de Félix Éboué

Après le ralliement à la France Libre chère à de Gaulle, Félix Éboué se voit propulsé à la tête du gouvernement général de l'Afrique Équatoriale Française au début des années 1940. Ses missions se résument au maintien de la fédération dans le giron des Forces Françaises Libres et aider à financer la guerre par l'entremise de la production et la commercialisation des ressources naturelles. Mais l'accomplissement de cette dernière mission amène Éboué à renier les préceptes maçonniques de non-violence et de liberté.

3.1. Un gouverneur général zélé

Dans le but d'aider la mère patrie, l'empire français tout entier est invité à faire front commun avec les Forces Françaises Libres. Ceux ou celles ne pouvant être mobilisés sur le terrain des opérations doivent contribuer à la production destinée à l'effort collectif. En AEF par exemple, « l'administration coloniale n'hésite pas à mettre [la] main-d'œuvre indigène à la disposition des entreprises privées » (L. M. Nnang Ndong, 2011, p. 129).

Souvent présenté comme l'ami des Africains et défenseur des peuples opprimés, Félix Éboué s'est pourtant montré exigeant et brutal dans son approche de la mobilisation de la force de travail pendant cet épisode de guerre. En effet, par sa plume ou celle de ses collaborateurs, des dispositions spéciales visant à contraindre les autochtones au travail sont adoptées. Ainsi, dans une circulaire datant de septembre 1941, il incite directement les chefs de territoire (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad) à plus de sévérité dans les tentatives de maintien des travailleurs sur les chantiers miniers :

Le gros problème reste le maintien des travailleurs sur les chantiers. C'est à mon sens un problème d'autorité et je ne puis que répéter ce qui a été dit par mon prédécesseur ; en particulier j'attache une importance toute spéciale à ce que les chefs de circonscriptions, départements comme subdivisions, passent périodiquement sur les chantiers miniers et fassent comprendre au travailleur noir leur volonté de les voir attachés à ce travail. Je tiens également à ce qu'on recherche, punisse et renvoie aux chantiers les déserteurs avec énergie dans les conditions que je vous ai fait précédemment connaître².

Comme on peut le constater, le gouverneur général de l'AEF scrute de près l'évolution de la mobilisation des Africains sur les chantiers miniers. Ses instructions, incitant à l'usage de la contrainte, sont sans équivoque. Les populations dites flottantes, les travailleurs déserteurs pour cause de maltraitance sur les chantiers ne sont pas épargnés :

Il faut tendre de toutes ses forces à ce que cette main-d'œuvre soit recrutée parmi la population flottante, déjà perdue pour l'avenir du pays ; il y a là une œuvre de rééducation, ayant pour objet de ramener le noir déraciné à une fonction stable [...]. Des inspections fréquentes et une certaine énergie seront peut-être nécessaires à cet effet. La population flottante sera souvent insuffisante. Il faudra alors, là où de gros chantiers justifient pareille mesure, contraindre les exploitants à déplacer des villages entiers, tout au moins des familles entières, de façon que les femmes continuent de cultiver auprès du chantier et continuent, car les choses se tiennent, à faire des enfants [...]³.

Comme on peut le constater, Éboué et ses prédécesseurs ont redoublé d'efforts pour faire de l'AEF un vaste chantier de production de guerre grâce au maintien de l'économie forestière, la réouverture des chantiers de production de caoutchouc, la livraison de l'huile et amendes de palme, etc. À cet effet, la contrainte s'est imposée comme le moyen de la mobilisation de la force de travail par excellence.

3.2. Des autochtones meurtris par les mobilisations initiées par Éboué

Si d'aucuns justifient le recours à la coercition comme une nécessité au regard du contexte de guerre, la réalité sur le terrain est toute autre. À l'échelle de la fédération, la remise au goût du jour des chantiers de production de caoutchouc sème le trouble parmi les Africains : « Nous ne perdrions pas de vue, prescrit Éboué dans une circulaire, qu'en devenant fournisseur de caoutchouc [...] nous avons aussi à préserver les champs de coton [...], les palmeraies, le chantier d'okoumé (J. Suret-Canale, 1962, p. 591).

Dans la colonie du Gabon, par exemple, les travailleurs recrutés pour une durée de deux ans maximum et affectés dans les chantiers forestiers et miniers demeuraient à leurs postes beaucoup plus longtemps que prévu. Très souvent, les conditions de vie et de travail sur ces lieux reclus étaient difficiles, voire désastreuses :

Les conditions sanitaires et alimentaires précaires occasionnaient la surmortalité [...]. Les chantiers étaient assurément exposés à des facteurs de morbidité et de mortalité spécifiques, sans parler

² ANG, Libreville, Fonds Medouneu, 2Dj (IV) 9.1, Circulaire du gouverneur général de l'AEF aux chefs de territoires du Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad, 1941.

³ *Id.*

des accidents du travail fréquents dans l'exécution de tâches dangereuses. La mobilité des populations [certainement à la suite des recommandations d'Éboué] favorisa les épidémies, la trypanosomiase, la variole, la grippe etc. la promiscuité le manque de femmes, le relâchement des défenses sociales rendit le terrain propice aux maladies vénériennes (L. Nnang Ndong, 2011, p. 143).

Étant à l'initiative de la mobilisation des populations locales, Félix Éboué s'est donc rendu complice des théoriciens de l'impérialisme colonial pour qui la colonie doit enrichir exclusivement la métropole grâce aux efforts des populations du cru.

Pourtant, au cours de la même période, on observe chez Éboué une certaine évolution dans son rapport aux Africains.

4. La « nouvelle politique indigène en AEF » : une tentative d'Éboué pour redorer son image ?

Alors que les combats se poursuivent encore un peu partout sur la planète, on observe chez Félix Éboué des velléités de changement dans sa vision de l'Afrique et des Africains. Quels enseignements peut-on tirer de cette évolution ?

4.1. *Le double langage d'Éboué*

L'histoire retient que Félix Éboué a été le premier à initier l'idée d'une nouvelle politique indigène en AEF⁴. Cependant, il faut aussi reconnaître qu'il n'avait pas vraiment le choix au regard de l'évolution du contexte politique en colonie. C'est du moins ce que soutient Frederick Cooper (2008, p. 58) en ces termes :

La Seconde Guerre mondiale survint au milieu d'une période de transformation du continent africain [...]. La lutte des Africains débuta plus tôt et dura plus longtemps. L'ère des grèves générales, inaugurées en Afrique britannique, dura de 1935 à environ 1948 [...]. La guerre mondiale affaiblit les puissances européennes [...]. Elle ébranla profondément leur assurance et démolit les hypothèses qui donnaient aux idéologies coloniales leur fragile cohérence.

Conscient du bouillonnement de plus en plus perceptible sur l'ensemble du continent, Félix Éboué prend les devants en initiant une vaste réflexion devant parvenir, selon lui, à une plus grande prise en compte des intérêts des populations colonisées dans la gestion des territoires. Au sujet de l'Afrique Équatoriale Française, il n'hésite pas à parler de révolution : « J'ai parlé d'innovation, peut-être pourrait-on employer un terme plus direct, le mot révolution, en tant qu'il signifie renoncement à certains errements, à la routine, à des préjugés certains » (F. Éboué, 1941, p. 8). Cette nouvelle approche de la politique coloniale en AEF, jugée révolutionnaire pour l'époque, se résume en quatre idées phares : le respect des traditions, l'appui aux chefs coutumiers, le développement des structures sociales déjà existantes et l'amélioration des conditions de travail.

Si la vision et l'idée même de réviser la politique indigène en AEF forcent le respect, une minutieuse analyse de la situation incite néanmoins à douter du bien-fondé de cette initiative. En effet, il est curieux de constater que les assises visant à présenter et débattre de cette nouvelle politique ne comptent en son sein aucun autochtone : « En novembre 1941, le gouverneur général [Félix Éboué] consultait une commission d'une cinquantaine de membres qui réunissait les gouverneurs des colonies et les représentants des valeurs spirituelles et économiques d'AEF » (F. Éboué, 1941, p. 8). Dans ces conditions, on est en droit de se questionner : comment envisager une nouvelle approche dans la gestion des Africains sans les inviter à donner leurs avis ? Cette omission volontaire trouve peut-être une explication dans l'idée de la supériorité de la civilisation occidentale retenue chez les francs-maçons affectés en colonie : « Tous [le groupe des francs-maçons affecté en colonie, Éboué y compris] sont persuadés de la supériorité

⁴ Cf. le titre de sa publication y relative.

de la civilisation européenne » (A. Capdepuy, 2013, p. 367). Pour ce faire, faire participer les autochtones à ses assises était synonyme de mettre le colon et le colonisé sur le même pied d'égalité, toute chose contraire aux pratiques coloniales.

Suivant un autre angle d'analyse, les doutes sur le bien-fondé du projet de Félix Éboué se résident dans le décalage entre sa vision de l'homme et la réalité du terrain vécue par les autochtones. En effet, il est curieux de constater qu'en 1941, au moment où il réunit l'ensemble de la structure coloniale (administration, exploitants privés et clergé), des dispositions administratives radicales visant à contraindre les autochtones au travail dans le cadre de l'effort collectif sont adoptées :

En toutes occasions, les chefs de circonscriptions territoriales doivent faire connaitre aux populations indigènes des régions minières la volonté du gouvernement d'obtenir d'elles le travail sur les chantiers miniers [...]. Les déserteurs des champs miniers doivent être recherchés et ramenés aux chantiers après application des sanctions disciplinaires prévues par le Code de l'indigénat⁵.

Dans cette directive, l'évocation du Code de l'indigénat dans le cadre des sanctions contre les autochtones déserteurs laisse penser que Félix Éboué ne se préoccupe en réalité que très peu du sort de ces travailleurs et de leurs conditions de travail. Ainsi donc, tout porte à croire que le gouverneur général entretient un double langage au sujet de la gestion des populations locales. À la face du monde il affiche une attitude plutôt favorable aux populations. Mais sur le terrain, il incite à la contrainte et aux arrestations et condamnations sommaires.

4.2. *La « nouvelle politique indigène » : une tentative pour sauver la face ?*

L'image de Félix Éboué comme le sauveur des peuples noirs ne résistent pas à la réalité relevée par l'étude des archives d'époque. Il y a bien un décalage entre l'idée faussement entretenue d'un Éboué philanthrope et les réalités de sa gestion quotidienne des Noirs pendant le conflit notamment. C'est pourquoi on est tenté de voir dans l'idée de nouvelle politique indigène pour l'Afrique Équatoriale Française une manœuvre de son promoteur pour sauver la face dans un contexte de plus en plus dominé par l'émergence des mouvements d'émancipation appelant à la fin de la colonisation. Mais, à l'évidence, la manœuvre semble avoir fonctionné. En effet, bien que le projet n'ait pas été accueilli comme il l'attendait, le nom de Félix Éboué est resté à jamais attaché aux notions de philanthropie, amour du prochain (noir) et protecteur des peuples colonisés.

Conclusion

Félix Éboué passe pour être un des plus illustres administrateurs actifs en Oubangui-Chari et en Afrique Équatoriale Française. Son choix de s'engager pour de Gaulle et ses travaux sur certaines populations autochtones lui ont donné une notoriété telle que personne n'ose s'interroger sur l'homme et sa gestion administrative.

Pourtant, une minutieuse analyse de son parcours d'administrateur colonial en Afrique laisse clairement apparaître l'image d'un homme dévoué pour la France et à ses principes d'expansion outre-mer, un défenseur de l'idée de la supériorité de la civilisation occidentale sur les sociétés et civilisations africaines. Pour toutes ces raisons, Félix Éboué, à l'instar de ses collègues, porte donc aussi sur sa conscience la responsabilité des dérives coloniales observées ici et là sur le continent.

⁵ ANG, Libreville, Fonds Medouneu, 2Dj (IV) 9.1, Circulaire du gouverneur général de l'AEF à M.M. les gouverneurs, chefs de territoires, Libreville, 1940.

Sources et bibliographie

Sources d'archives

ANG, Libreville, Fonds Medouneu, 2Dj (IV) 9.1, Circulaire du gouverneur général de l'AEF à M.M. les gouverneurs, chefs de territoires, Libreville, 1940.

ANG, Libreville, Fonds Medouneu, 2Dj (IV) 9.1, Circulaire du gouverneur général de l'AEF aux chefs de territoires du Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad, 1941.

Bibliographie

ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, 2010, *La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Strasbourg.

CANTOURNET Jean, 1991, *Des affaires et des hommes. Noirs et Blancs, commerçants et fonctionnaires dans l'Oubangui du début du siècle*, Paris, Société d'ethnologie.

CAPDEPUY Arlette, 2013, *Félix Eboué, 1884-1944 : mythe et réalités coloniales*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Bordeaux 3.

COOPER Frederick, 2008, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot.

COQUERY-VIDROVTICH Catherine, 2001, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, EHESS.

DULUCQ Sophie, KLEIN Jean-François et STORA Benjamin, 2008, *Les mots de la colonisation*, Toulouse, PUM.

ÉBOUE Félix, 1941, *La nouvelle politique indigène pour l'Afrique Équatoriale Française*, Paris, Office Français de l'Édition.

GIDE André, 2008, *Voyage au Congo suivi de retour du Tchad. Carnet de route*, Paris, Gallimard.

METEGUE N'NAH Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan.

NNANG NDONG Léon Modeste, 2011, *L'effort de guerre de l'Afrique. Le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1947)*, Paris, L'Harmattan.

NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet, 2005, *Colonisation, fiscalité et mutations au Gabon 1910-1947*, Paris, L'Harmattan.

RENAULD Georges, 2007, *Félix Eboué et Eugénie Eboué-Telle. Défenseurs des peuples noirs*, Paris, Éditions Detrad aVs.

SANMARCO Louis, 1983, *Le colonisateur colonisé. Souvenir d'un gouverneur de la France d'Outre-mer*, Paris, Pierre-Marcel Favre.

SURET-CANALE Jean, 1962, *Afrique noire. L'ère coloniale 1910-1945*, Paris, Éditions sociales.



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

BOLUKI, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)
ISSN : 2789-9578
2789-956X

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com
BP : 14955, Brazzaville, Congo